

Harmonie entre Vin et Paysage : La démarche de la cave de Beaumont du Ventoux

20

RÉSUMÉ La cave de Beaumont du Ventoux a mis en place une démarche globale pour mettre en valeur les spécificités de son territoire situé sur les pentes nord du Mont Ventoux. La recherche d'une harmonie entre vin et paysage, a permis de revaloriser son vignoble en terrasses, et par la même de s'inscrire dans une communication tournée vers le « savoir faire » de ses vignerons, le développement durable et le vignoble de montagne.

Ces liens remarquables et qualitatifs entre le terroir, le paysage et le produit, viennent consolider nos perceptions sensorielles en y intégrant des valeurs techniques et culturelles pour un plus grand plaisir dans la dégustation des vins.

MOTS CLÉS

AOC VENTOUX, TERROIR, PAYSAGE,
TERRASSES, ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT DURABLE, TOURISME
VITICOLE, COMMUNICATION.

ABSTRACT The cellar « Cave de Beaumont du Ventoux » set up a global approach in order to emphasize the specificities of this production area situated on the north hillside of Mont Ventoux. Thanks to this work on the harmony between wine and landscape, the cellar could develop again the terrace vineyards and lean their communication on the wine growers' skills, sustainable development and high altitude wine-growing.

These outstanding connections between the « terroir » soils, the landscape and the produces, strengthen our sensory perceptions while integrating technical and cultural values, and thus increase the pleasure of wine tasting.

KEYWORDS

AOC VENTOUX, « TERROIR » AND SOIL,
LANDSCAPE, TERRACE, ENVIRONMENT,
SUSTAINABLE DEVELOPMENT, WINE TOURISM,
COMMUNICATION.

Catherine SPEICH
géo-oenologue
GÉO – ŒNO
61, allée des aubépines
84320 Entraigues sur la
Sorgue
06 86 32 89 35
catherine.speich@gmail.com
www.geo-oenofr



Catherine SPEICH

Harmony of wine with Landscape : The Approach of the Cellar « Cave de Beaumont du Ventoux »



Terrasses « Le Clairier »
en pleine végétation.

La dégustation peut être définie comme une pratique poly sensorielle ; elle fait appel à la vue, à l'odorat, au goût, et donne lieu à un commentaire concomitant qui fait du vin l'élément le plus verbal de notre alimentation.

Chacun, avec sa propre sensibilité va mettre en lumière un vin, de façon différente. Voici mon ressenti sur « L'apogée » 2008, cuvée issue des vignobles en terrasses de la cave de Beaumont du Ventoux :

« Dans un paysage chaotique et fracturé, un terroir exceptionnel, façonné par de magnifiques « restanques » (terrasses) a donné naissance à cette cuvée d'une robe d'un rouge soutenu avec des nuances de cerises « burlat ». Son nez puissant et complexe nous invite à découvrir les arômes élégants de fruits noirs à maturité, myrtilles, cassis,

agrémentés d'une pointe d'épices douces, réglisse, baies roses.

L'attaque reste sur le fruit ; la bouche souple et ronde se développe autour d'une trame présente révélée par des tannins soyeux enveloppés de saveurs de figues mures, griottes et olives noires.

L'équilibre et l'harmonie de ce nectar laissent, en finale, une impression suave légèrement mentholé, romarin, qui nous transporte sous le charme de la garrigue méditerranéenne. Au loin, la silhouette emblématique du Ventoux surgit et nous offre une limite géologique visible dans le paysage avec sa luminosité éclatante. Contact des terrasses et de la montagne qui nous rappelle que ces éboulis calcaires sont propices à la culture de la vigne et s'exprime à merveille dans cette cuvée, en quelque sorte, le vin le plus montagnard de l'AOC Ventoux. »

Harmonie entre Vin et Paysage :

La démarche de la cave de Beaumont du Ventoux

22

Les sensations perçues au travers de la dégustation nourrissent notre imaginaire. Dans le commentaire, le passage de l'expression sensorielle du vin aux composantes figuratives du paysage semble se faire avec bonheur grâce à l'élément « terroir » et aux caractéristiques qui lui sont allouées. Entre le gustatif et le visuel, ce triptyque « terroir-paysage-vin » semble attribuer le rôle de médiateur au « terroir ».

Ainsi le vin puise ses caractères originaux, son contenu émotionnel dans ce qui peut être défini par la notion de « terroir » et les paysages qui en découlent nous suggèrent le « savoir faire » du vigneron.

Quels sont les fondements d'un tel lien, entre le terroir, le paysage et le vin ? Nous allons tenter de répondre à cette question en analysant la démarche d'excellence entreprise par la cave de Beaumont du Ventoux.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

• Le contexte

Le vignoble de la cave de Beaumont du Ventoux se situe sur les pentes Nord-Ouest du Mont Ventoux (1912m). Classé « Réserve de Biosphère » par l'UNESCO en 1990, le Mont Ventoux recèle une biodiversité exceptionnelle, ainsi qu'une richesse culturelle et historique remarquable.

Le Ventoux bénéficie d'une notoriété internationale mais cependant les nombreux touristes français ou étrangers n'associent pas forcément cette région provençale à leurs produits de terroir (vins AOC Ventoux mais aussi huile d'olive ou fruits).

Renforcer les liens entre le terroir, la qualité des paysages et des produits en créant une cuvée « terrasses » permettra à la cave de Beaumont du Ventoux de se faire reconnaître comme un vignoble de montagne et d'établir une notoriété autour du « savoir faire » des viticulteurs. La vente d'un produit bien identifié à sa petite région renforce l'attractivité touristique de ce territoire.

• Situation géographique

Le vignoble de l'AOC Ventoux, 2^e appellation en superficie du vignoble méridional de la Vallée du Rhône, est réparti sur 51 communes à l'est du département de Vaucluse. La production s'élève



Terrasses « Le Clairier » avant débourrement

en moyenne à 250 00 hL sur environ 7 000 Ha de vigne de cuve.

Trois bassins de production, qui sur cette aire géographique, renvoient à des paysages particuliers :

- Le bassin de Malaucène, au nord du massif du Mont Ventoux, entre le Ventoux et les Dentelles de Montmirail ; plus petit, plus haut également avec la présence de vignoble en terrasses
- Le bassin de Carpentras, cœur de l'appellation, milieu très ouvert vers l'ouest avec la présence de mer de vigne et fermé à l'est de l'arc comtadin avec des vignes sur les piémonts du Ventoux
- Les Monts de Vaucluse séparent le bassin de Carpentras du sud de l'appellation, avec la présence d'un vignoble plus dispersé, en mosaïque.

La complexité des paysages de ce territoire est liée à la diversité physique et à la diversité des



cultures rencontrées sur cette zone de tradition « multi fruitière » où la vigne de cuve côtoie le raisin de table « Muscat du Ventoux », l'olivier, le cerisier ou encore l'abricotier ; la diversité est également liée aux pratiques de l'homme sur son environnement.

Une étude agro paysagère de l'aire d'appellation AOC Ventoux a été menée entre 2003 et 2005. L'aire d'appellation compte pas moins de douze unités paysagères différentes dont celle qui nous intéresse tout particulièrement, l'unité paysagère « Entre Ventoux et Dentelles » où se situe le vignoble de la cave de Beaumont du Ventoux.

Un plan d'actions, conformément à la Convention européenne des paysages (Convention européenne des paysages, 2000), avait été établi et concernait la gestion de ces paysages dans une perspective de développement durable ; l'intérêt paysager des vignobles en terrasses ainsi que des « vignobles vitrine » y avait été évoqué.

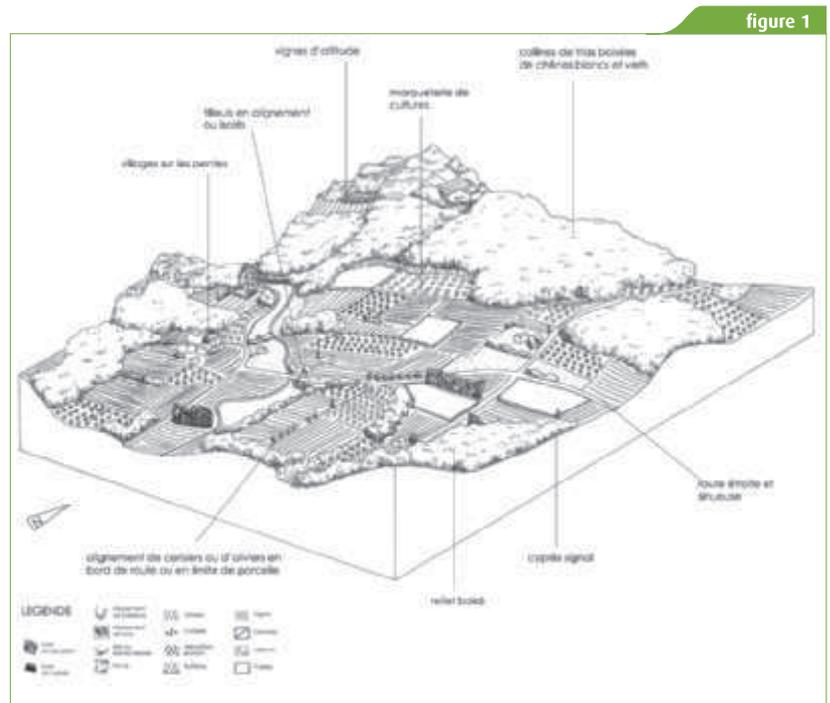
• Caractéristiques de l'unité paysagère « Entre Ventoux et Dentelles »

(Agence Paysages, 2005 : diagnostic des paysages de l'AOC Ventoux)

Ce territoire est situé entre les contreforts Nord-Ouest du Mont Ventoux et le massif des Dentelles de Montmirail. Il comprend quatre communes : Entrechaux, Malaucène, Beaumont du Ventoux et Le Barroux.

A la fin de l'aire tertiaire, des plis pyrénéo provençaux O.E. et des plissements préalpins N.S. ont créé ses reliefs tourmentés sous l'impulsion de la faille structurante de Nîmes, la plus importante dans l'orogénèse de la Vallée du Rhône. Ce paysage chaotique et fracturé est marqué par la verticalisation des Dentelles de Montmirail. L'émergence des Dentelles par un

Bloc diagramme de l'unité paysagère « Entre Ventoux et Dentelles » (Agence Paysages, 2005)



phénomène de compression unique en Vallée du Rhône (nommé « diapir de Suzette »), a ainsi permis de mettre en scène, côte à côte des formations géologiques éloignées de 200 millions d'années : par exemple le trias et l'oliogène du Barroux.

La vigne est présente dans les vallons et les coteaux souvent sur des parcelles de taille modeste. C'est une marquerie de vigne en mélange avec

Harmonie entre Vin et Paysage : La démarche de la cave de Beaumont du Ventoux

24



Contrôle des conditions
de production par la
commission technique.

les autres cultures fruitières ou bordées par la végétation naturelle. Ce paysage multiple forme avec les mouvements du relief, des compositions rythmées et colorées (fig. 1).

Le vignoble présente ainsi des terroirs bien identifiés par une étude pédologique fine au 1/10 000 réalisée par le bureau Sigales (Letessier & Gouin 2004, 2005) ; des terroirs très diversifiés comme les éboulis et alluvions caillouteux alimentés par le relief calcaire du Mont Ventoux ou encore le trias remanié des Dentelles, souvent coloré avec la présence de cargneules rouge-orangé, excellent support pour la vigne.

Le massif est largement boisé mais les cultures occupent également d'importantes superficies sur les pentes plus raides grâce à l'aménagement de terrasses jusqu'à l'altitude d'environ 650m.

• Historique et émergence de l'idée de « réhabilitation des cultures en terrasses d'antan »

Pierre Rivet, vigneron à l'initiative du projet de réhabilitation des terrasses, retrace l'historique de ces parcelles; il cultive en particulier 2 ha sur le lieu dit « Les Ambrosis » sous le Clairier au Barroux.

« En 1880, ma famille travaillait ces terrasses en culture vivrière ; au milieu de la terrasse, ils plantaient du blé et en bordure, des vignes ou bien des arbres fruitiers. Dans la première moitié du XXème siècle, ils ont continué à exploiter ces terrasses mais ils ne plantaient plus que des arbres fruitiers, oliviers, abricotiers ; le gel de 1956 a amorcé le mouvement puis ils ont abandonné définitivement ces terrasses vers les années 1970. La modernisation,



la culture intensive et l'exode rural ont poussé les agriculteurs à abandonner ces endroits difficiles. Actuellement, on retrouve encore des plantations résiduelles sur certaines d'entre elles, repousses d'oliviers. »

L'idée de revalorisation des terrasses a germé dans le début des années 2000. « *Pourquoi ne pas remettre en culture les anciennes terrasses ? Ces terrasses, banquettes, bancaous et autres restanques dans le parlé local méritaient d'être remises en valeur. L'idée étant de créer un petit vignoble en terrasses c'est à dire de destiner ces restanques exclusivement à la culture de la vigne alors que cela n'était pas le cas par le passé. »*

Ainsi l'agriculture est à nouveau en interaction avec le paysage et c'est la vigne de cuve qui tire son épingle du jeu dans ce contexte sociétal évolutif.

La cave a également cherché à s'appuyer sur l'image véhiculée par l'Appellation d'Origine Contrôlée, à savoir: la relation particulière entre les notions de qualité du terroir, qualité du paysage, qualité du produit pour s'investir dans des démarches liées aux terroirs et aux paysages et valoriser la spécificité de leur territoire: le vignoble en terrasses.

• Objectifs de l'action

Les paysages viticoles bien entretenus valorisent l'image commerciale des vins au service du développement économique et touristique d'un territoire.

Pierre Rivet et Luc Piquet, tous deux vignerons de la cave de Beaumont du Ventoux ont été très clairs sur leurs motivations. « *Dès le départ, les trois moteurs qui ont su entraîner notre groupe de vignerons vers ce projet, ont été: la passion, la curiosité et la recherche d'image positive pour le vignoble de notre cave ».*

La passion de mettre en valeur un paysage remarquable grâce à leur « savoir faire » vigneron, la curiosité de voir quel type de vin ils allaient produire sur ces restanques bien exposées et la recherche d'image, de notoriété pour un vignoble qui en a bien besoin malgré ses paysages emblématiques de Provence: voilà ce qui anime ce petit groupe d'une dizaine de vignerons.

Les objectifs fixés pour affirmer l'identité de la cave et de son vignoble de montagne sont re-

transcrits dans un cahier des charges qui aborde plusieurs volets complémentaires :

- Un développement et une remise en état du vignoble en terrasses dans le cadre de la mise en valeur environnementale du territoire, de son patrimoine et de ses paysages
- Une amélioration qualitative de la vendange pour élaborer des vins haut de gamme, dans une logique de développement durable
- Un travail sur la commercialisation, la promotion et la communication tournées vers les valeurs identitaires de leur territoire.

• La charte de revalorisation du vignoble en terrasses

Un cahier des charges spécifique à ce projet a été mis en place au sein de la cave de Beaumont du Ventoux. C'est une démarche volontaire et autofinancée malgré la position de ce territoire « en zone de montagne ».

Les consignes relatives à l'éligibilité des terrasses existantes, et celles des nouvelles, concernent des critères comme la largeur, la pente, mais aussi la notion d'ensemble: ainsi il faut au moins trois terrasses superposées pour être éligibles. Il est recommandé, dans un souci d'esthétique mais aussi de biodiversité, de garder les arbres témoins comme les tilleuls ou les amandiers ou les anciennes bordures de fruitiers. Ces derniers vont maintenir les talus en place s'ils ne sont pas empierrés. En effet, les deux techniques sont possibles: talus végétalisé entre les restanques ou bien muret en pierres sèches suivant le site. Leur entretien utilise les savoir faire ancestraux joint à des techniques plus récentes pour maîtriser la gestion de l'eau et l'érosion des sols.

Une commission technique est créée, comprenant des représentants de la cave mais aussi des représentants institutionnels (INAO, Chambre d'agriculture, ODG Ventoux) ainsi que des techniciens en viticulture et en œnologie. Tous les arbitrages sont établis par cette commission qui se rend sur place 2 à 3 fois au cours du cycle végétatif de la vigne. Elle constitue le lien entre le coopérateur et le conseil d'administration de la cave. Cette commission donne des conseils sur le choix du cépage et vérifie la conformité de l'implantation, de la charge, des rendements, du

Harmonie entre Vin et Paysage : La démarche de la cave de Beaumont du Ventoux

26

palissage, du mode conduite et de l'état sanitaire de la vigne ; tous ces points étant précisés dans le cahier des charges. Par exemple, le choix de faire des vignes à haute densité (densité théorique de plantation de 7400 pieds/ha) avec un écartement maximum de 1,50 m entre les rangs et de 0,90 m maximum sur le rang et une hauteur de feuillage plus grande. « *Nous nous sommes inspirés de ce qui se fait dans les vignobles qualitatifs de montagne et il a fallu adapter notre matériel.* » précise Luc Piquet.

La récolte est manuelle, aux dates fixées par la cave en fonction de la maturité complète de la grappe. C'est au moment de l'apport de la récolte en cave que la décision finale de conformité au cahier des charges « terrasses » sera validée.

Vigne sur échalas,
terroir du Trias.



Si toutes les conditions sont remplies et conformes aux contrôles de la commission technique, la cave s'engage à une rémunération de la récolte basée sur les surfaces ainsi engagées (et non pas sur le volume), de l'ordre de 4 à 5 fois supérieure aux autres surfaces du vignoble.

RÉSULTATS ET DISCUSSION

• La cuvée « Terrasses »

La cave de Beaumont du Ventoux se situe à 400 m d'altitude. Beaumont est l'une des plus petites caves du Vaucluse, petite par ses volumes, 15 000 hL (pour 300 à 350 ha environ), mais grande par son nombre de coopérateurs : 120 dont 25 apporteurs principaux. La cave est l'une des plus tardives de la zone puisque les parcelles sont entre 300 et 550 m d'altitude. Elle produit, en particulier, de l'AOC Ventoux (80% de sa production) dans les trois couleurs.

Les premières plantations sur les terrasses ont eu lieu en 2003 et actuellement, environ 5 ha correspondent au cahier des charges. Elles sont réparties dans 4 secteurs différents sur 3 communes : Beaumont du Ventoux, Malaucène et Le Barroux. Ce vignoble est complanté principalement en cépages grenache et syrah (50/50), auxquels s'ajoutent un peu de cinsault et de roussane.

En 2007, la première cuvée de rouge a vu le jour. La récolte était de 100 hL pour un potentiel de 250 hL, le différentiel ayant été refusé par la commission technique.

Les 13 000 bouteilles produites annuellement sont valorisées uniquement au caveau à un prix trois fois supérieur à une cuvée normale. Le caveau de la cave de Beaumont du Ventoux ne se situe pas au même endroit que la cave et, à l'avantage de se trouver au bord d'une route très passante, l'accès Nord pour l'ascension du Mont Ventoux.

• « Ecomusarder » à travers les vignes en terrasses et l'oppidum de Clairier

En 2008, les vigneron ont commencé à réfléchir à la création de sentiers de découverte de ce patrimoine agricole. Ce premier sentier, au départ du caveau de vente, va nous faire découvrir



l'histoire ancienne de l'oppidum du Clairier non loin des terrasses viticoles de Pierre Rivet.

Les promeneurs que nous sommes ne vont pas manquer de s'interroger sur le terme « écomusarder ».

Les producteurs de la cave nous livrent leurs réflexions: « *Ecomusarder, écomusarder... On a considéré que ce terme, inventé pour la circonstance, traduisait bien l'esprit dans lequel nous souhaitons que notre ballade s'inscrive ; c'est-à-dire une promenade sans horaires imposés, au rythme du promeneur (musarder), dans le but de découvrir notre terroir et l'environnement où il se situe (éco), et surtout sans se prendre au sérieux* ».

Nous voilà partis à la découverte de ce vignoble et de son histoire. Aiguillés par notre curiosité et munis des indications remises au caveau de vente, nous partons « écomusarder » sur ce sentier au panorama extraordinaire sur le château du Barroux, la plaine comtadine et les dentelles de Montmirail.

Nous prenons plaisir à reconnaître les effluves des fleurs sauvages, thym, romarin, genêts, chèvrefeuille, que nos papilles ne manqueront pas de déceler lors de la dégustation qui suivra cette ballade viticole. Au cours de la randonnée, deux stèles installées en 2010, expliquent les conditions de culture de la vigne en terrasses, la diversité des terroirs, la gestion de l'eau et l'histoire de ce territoire.

En effet, sur notre chemin, nous allons croiser différents vestiges, traces des civilisations qui se sont succédées sur ce lieu stratégique: village et fortifications gauloises, d'où le terme d'oppidum, mais aussi traces romaines d'un temple dédié à Apollon et plus tard fondations d'une chapelle dédiée à St Martin. Ce sentier date au moins du Moyen-Âge et probablement de l'époque gauloise.

Le secret de ce site réside dans le passage par une zone de végétation plus humide, moins méditerranéenne qui nous invite à rentrer en « celtitude », le long du mur de défense de l'oppidum. Les gaulois s'étaient installés là avec vue imprenable sur le couchant. Et c'est là, qu'au XIX^{ème} siècle, Ferdinand Saurel, prêtre et historien de Malaucène, a voulu situer l'emplacement d'Aéria, ville mystérieuse signalée par Strabon. La littérature du XIX^e siècle est friande de la bagarre qui



Stèle explicative sur le sentier pédestre.

s'en suivit, chacun voulant trouver Aéria à sa porte... La polémique dure toujours: vérité historique fugace et fragile qui laisse au promeneur qui foulera ces sols, la liberté et le grand plaisir de rêver à sa guise.

En mai 2011, dans le cadre de Ventoux Biosphère 2011, un stage de formation aux techniques de maçonnerie en pierre sèche, élément caractéristique de l'espace rural provençal, avait été organisé sur le site du Clairier par l'APARE (Association pour la Participation et l'Action Régionale) pour apprendre à construire un mur de soutènement de terrasses de culture et ainsi perpétuer et transmettre ce savoir faire ancestral.

Harmonie entre Vin et Paysage : La démarche de la cave de Beaumont du Ventoux

28

• Analyses de la démarche

Pierre Rivet rappelle que : « *Ce projet n'en est encore qu'à ses débuts et fait partie d'un objectif global d'affirmer et de donner une identité à la cave, de développer une image en tant que cave de montagne. C'est la cave qui est à l'initiative de ce projet et pour le moment, elle n'a pas consolidé de partenariat avec d'autres acteurs locaux.* »

Le facteur de réussite est principalement lié à la forte cohésion d'une équipe d'une dizaine de coopérateurs qui suivent cette aventure depuis le début, ainsi qu'à une démarche technique bien maîtrisée (cahier des charges 2003, respecté grâce à l'intervention d'une commission extérieure indépendante qui contrôle les différents points techniques).

Techniquement, le point sensible est certainement le fait que les différents terroirs issus des terrasses de faible superficie n'arrivent pas à maturité en même temps ; cela est donc plus difficile à gérer en cave. Par ailleurs, la relative dispersion des parcelles et la crise subie par la viticulture ont freiné l'élan de certains producteurs, pourtant conscients qu'il faudrait augmenter les surfaces pour avoir un impact plus fort. Le projet est d'arriver à une quinzaine d'hectares en plantation. Par ailleurs, la cave aimerait également mettre en place des « terrasses vitrines » pour mieux valoriser leur travail auprès des visiteurs.

La cave se positionne clairement sur un produit de qualité, vendu au caveau, associé à un lien fort entre la qualité du terroir, le paysage de restanques associé, qui met en valeur le travail des vigneron. Il y a réellement une capacité de développement d'une viticulture respectueuse de l'environnement sur ce secteur.

Le sentier mis en place n'en est également qu'à son balbutiement. L'intérêt oenoculturel est indéniable mais il n'y a aucune communication structurée, hormis le prospectus éventuellement distribué au caveau. L'office du tourisme de la région ne valorise pas cette opportunité par manque de connaissance sans doute. La cave de Beaumont du Ventoux possède peu de moyens pour gérer cette approche oenotouristique.

Comme le souligne de nombreuses études (rapport Dubrule 2007), l'offre au niveau d'un territoire peut être diversifiée mais l'éparpille-



Terrasses « Le Clairier » :
vigne et oliviers

ment des initiatives, sans réelle cohésion, ne facilite pas la tâche pour aider à la valorisation de ces ressources encore inexploitées.

Un important travail de communication et de marketing sur le packaging reste à faire. Cependant, les vigneron peuvent être fiers de leur « cuvée terrasses » qui a obtenu une médaille d'Or au Concours Général Agricole de Paris en 2011 et en 2012, un véritable encouragement.

Le président de la cave souligne que « *l'appellation Ventoux en général manque de notoriété* ». Sa cave a choisi de travailler sur une image qualitative en adéquation avec le produit proposé mais c'est un travail de longue haleine. Pour lui, « *La démarche engagée revalorise non seulement l'image de la cave de Beaumont du Ventoux, mais également celle de toute une appellation qui conserve encore aux yeux de certains consommateurs un déficit d'image malgré les paysages fabuleux du Ventoux, paysages encore peu associés aux vins* ».



en lien avec leur paysage viticole et leur environnement; les perspectives en terme de communication sont importantes et à construire, pour valoriser les efforts engagés par les vignerons.

Le paysage n'existe qu'à travers celui qui en prend conscience, qui le regarde. Il devient un atout économique pour la viticulture et pour le territoire. Ainsi la démarche entreprise par les vignerons de Beaumont du Ventoux, a permis de créer une « culture du regard » aussi bien chez les producteurs que chez les visiteurs ou chez les élus locaux, en apprenant à lire le paysage qui les entoure, expression de la sensibilité humaine.

La passion, qui a guidé ces producteurs, les a amenés à réfléchir sur les pratiques agricoles liées aux cultures en terrasses. Ce paysage n'est pas que l'œuvre de la nature, il porte aussi l'empreinte de ces pratiques agricoles et devient par la même, support d'un mode de commercialisation du vin en incitant le consommateur à découvrir les richesses paysagères et le métier de vigneron ; un consommateur en attente de relations sincères avec le produit de terroir qu'est le vin.

« Il faut commencer par éprouver ce qu'on veut exprimer » disait Vincent Van Gogh. Ainsi, le paysage peut être convoqué dans le commentaire d'un vin et le terroir invoqué au cours de la dégustation pour suggérer l'harmonie entre ce vin et le paysage forgé par le « savoir-faire » du vigneron, entre le gustatif et le visuel.

CONCLUSION - PERSPECTIVES

La base technique solide fait la force de ce projet. Les producteurs ont compris l'intérêt de travailler sur la spécificité de leur territoire pour proposer des offres œnotouristiques attrayantes

BIBLIOGRAPHIE

- Convention européenne des paysages, Florence, 2000
- Cahier des charges vignobles en terrasses, cave de Beaumont du Ventoux, 2003
- Letessier I. & Gouin J. 2004-2005. Caractérisation des terroirs viticoles de l'appellation des Côtes du Ventoux (cartes et rapports).
- Agence Paysages, 2005. Les paysages de l'appellation Côtes du Ventoux, T1 : Diagnostic : identité - diversité - enjeux & T2 : Plan paysage, programme d'actions.
- Gauthier M., 2006. AOC et Paysages. Site : www.agriculture-et-paysage.fr, 75 p.
- Rochard J., Herbin C., 2006. Les Paysages Viticoles. Regards sur la vigne et le vin. Editions Féret, 131 p.
- Rapport Dubrule, 2007, L'œnotourisme : une valorisation des produits et du patrimoine vitivinicoles 92 p.
- Speich C., Arnal A., Giorgis S., 2008. Guide technique environnemental et paysager, Côtes du Ventoux, 70 p.
- Réseau International Paysages Viticoles, 2010. Notice pour l'adhésion à la Charte International de Fontevraud. Protection, gestion et valorisation des paysages de la vigne et du vin. Site : www.chartedefontevraud.org, 20 p.